



le CHARDONNERET de Pâques

IMPRESSUN



Rédaction Commune de Chardonne

Mise en page

www.trianglecv.ch Dominique Rossier

Illustrations

Swan Keller

Photos de couverture

Sacha Brun

Impression

Flash & Go - Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



Dans ce numéro d'avril 2022:

p. 2

p. 22

LES INFOS DE LA COMMUNE

Les décisions des séances du Conseil Communal p. 4 Fauchage, émondage et entretien p. 6 Le mémento des manifestations p. 8 Préservons ensemble les narcisses! p. 10 Le DEV c'est quoi? p. 12 Entraide Familiale p. 14 Passeport vacances p. 15 Une personnalité de la commune p. 16 Photo d'autrefois p. 21

Le billet du Syndic

Informations utiles

LA VIE DE LA COMMUNE

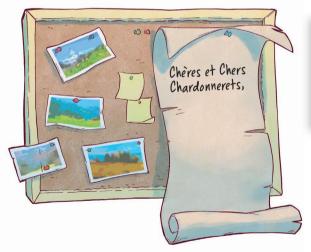
IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES





LES INFOS DE LA COMMUNE





Fabrice NEYROUD Syndic



Chères et Chers Chardonnerets,

LES 9 ET 10 JUILLET PROCHAINS, NOUS AURONS LA CHANCE DE RECEVOIR LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE DANS LE PAYS DE VAUD.

Le fait de le voir passer dans de nombreux sites magnifiques de notre beau canton aura un impact publicitaire et économique, j'en suis sûr très important.

En effet, le samedi 9 juillet le Tour entrera en Suisse par la **Dôle**, traversera la **Vallée de Joux**, croisera le **Gros de Vaud**, pour ensuite arriver à **Lausanne** au stade olympique, avec une dernière montée spectaculaire à travers la ville depuis Ouchy.

L'étape qui nous intéresse le plus sera celle du dimanche 10 juillet. Elle partira d'Aigle, croisera les villes de la Riviera iusqu'à Cully, montera la Corniche jusqu'à Chexbres, Chardonne rte du Vianoble (13h26 environ). Jonany. Châtel-St-Denis, Bulle, Les Mosses, Aigle, Morgins et enfin Châtel France.

Quelaues chiffres:

- Le Tour de France, c'est le troisième évènement sportif le plus regardé dans le monde après les Jeux Olympiques et le mondial de Football!
- 12 millions de spectateurs au bord des routes
- 2000 nuitées par jour.
- 24'000 gendarmes et policiers.
- 23 équipes, soit 184 cyclistes.
- Chaque jour, c'est un village entier de plus de 5000 personnes à déplacer.
- Plus de 8000 m² d'espaces à chaque étape pour accueillir les 2300 journalistes
- Une caravane publicitaire d'environ 15 km

 Un milliard de vue sur les directs internationaux dans environ 190 pays.

Bien évidemment, lorsqu'on recoit une aussi grosse manifestation, il v a les contraintes qui vont avec!

A ce titre, faites très attention! Le dimanche 10 iuillet, il sera impossible de traverser la route cantonale Chexbres -Chardonne - Jongny - Châtel St-Denis - Bulle entre 9h et 15h environ !!!

Les transports publics (les bus) ne circuleront pas non plus durant cet horaire! Sauf le funiculaire bien sûr.

Je vous souhaite à toutes et tous un printemps et un début d'été bien ensoleillés!



Le Syndic: Fabrice Nevroud







les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

Séance du 3 décembre 2021

Préavis n° 07/2021 - 2022
 relatif à l'adoption d'un règlement
 sur la signalisation et le
 stationnement



 Préavis n° 08/2021-2022 sur le projet du budget communal pour 2022.

Accepté avec amendement



- Préavis n° 09/2021-2022 relatif à la fixation des plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2021-2026.
- Préavis n° 10/2021 2022 relatif au budget 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n° 11/2021 2022 relatif au budget 2022 du Fonds Culturel Riviera.





Rappel des scrutins 2022

15 mai 2022

Votation fédérale

25 septembre 2022

Votation fédérale

27 novembre 2022

Votation fédérale

Fauchage, Emondage Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN
DES RUISSEAUX, COULISSES ET
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que:

- Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée. sont les suivantes:
 - 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue :
 - 2 mètres dans les autres cas
- Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues:
 - au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
 - au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

- 2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987:
- les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.
- 3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux
- 4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

29 avril 2022

Vernissage de l'exposition de printemps

Caveau des vignerons, Chardonne

29 avril au 15 mai 2022

Exposition de printemps

Caveau des vignerons, Chardonne

4 mai 2022

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

7 mai 2022

Coup de balai, Sté de développement Chardonne et Mont-Pèlerin

27. 28 et 29 mai 2022

Village en fête

28 mai 2022

Marché des vins, Chardonne

1^{er} juin 2022

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

4 juin 2022

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

4 et 5 juin 2022

Caves ouvertes vaudoises

Dans tout le Canton

9 juin 2022

Vente des vins, récolte communale

Maison de Commune, Chardonne

2 juillet 2022

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

3 septembre 2022

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne







Préservons ensemble LES NARCISSES!

LA VIE DE LA COMMUNE



Une touche de blanc qui enchante chaque année i a Riviera vaudoise.

Une fleur qui incarne non seulement la beauté mais aussi la force.

Depuis des décennies, la neige de mai est un spectacle naturel d'un genre très particulier qui fait de la région un endroit magique pendant un mois. Que nous soyons habitants de la région ou visiteurs de près ou de loin, chacun a ses propres histoires et souvenirs avec ces fleurs enchanteresses.

Malheureusement, cette splendeur blanche est menacée. Depuis plusieurs années, leur nombre ne cesse de diminuer et à certains endroits, elles ne laissent plus qu'imaginer qu'il existait autrefois des prairies fleuries si luxuriantes. C'est pourquoi l'association Narcisses Riviera s'engage depuis plus de vingt ans pour la préservation de cette fleur emblématique. C'est grâce à l'aide de l'association, par exemple, qu'il y a des conventions avec les agriculteurs de la commune de Montreux pour les indemniser notamment en cas de fauchage tardif. Ou encore que, depuis trois ans, des rangers sont à l'œuvre pendant la période de floraison pour attirer l'attention des visiteurs sur la menace qui pèse sur les narcisses.

Pour le nouveau comité de l'association, il est important de tenir compte de tous les groupes d'intérêt et de trouver, par le dialogue, une manière douce de préserver cette magie. Et cela ne peut se faire que si l'on agit ensemble. L'automne dernier, ils ont par exemple appelé à une grande action de transfert des bulbes de Haut-de-Caux vers Les Avants. De nombreux bénévoles ont répondu à l'invitation et d'innombrables seaux de bulbes ont pu être collectés et replantés aux Avants. Avec de telles actions, nous avons le sentiment de pouvoir rendre à la nature un peu de sa beauté, et ce en bonne compagnie.

Pour ces activités variées, l'association a besoin de bénévoles. Avez-vous envie de passer du temps dans la nature en bonne compagnie et de vous engager pour la préservation d'un patrimoine de la région? Tous les coups de main sont les bienvenus pour les actions suivantes :

- Rangers pour les week-ends au mois de mai
- Présence aux stands de sensibilisation
- Aide à l'entretien des prairies à narcisses (aide au fauchage, évacuation des foins, élimination des plantes empêchant les narcisses de pouvoir pousser / se développer)

- Transfert des bulbes à narcisses
- Préparation des repas pour les bénévoles aux journées d'entretien

En cas d'intérêt, contactez l'association à info@narcisses.ch ou 077 418 17 13.

Nous vous informons également que la Commune est actuellement investie dans l'élaboration de conventions relatives à la préservation des narcisses sur le territoire communal pour les agriculteurs intéressés.







le DEV C'est quoi?

LA VIE DE LA COMMUNE



- C'est le petit nom de la Société de **DEV**eloppement Chardonne -Mont-Pèlerin.
- Fondé en 1904, le **DEV** se vou-Lait déjà orienté vers les autres et vers l'accueil des touristes.
- Au fil des années, le **DEV** a constamment évolué en proposant diverses activités en lien avec la culture et le «vivre ensemble» dans un esprit de convivialité.

Nos activités régulières...

- Coup de balai. Nettoyage annuel des sentiers de la commune, avec l'aide de bénévoles, suivi d'un sympathique repas au Chalet Butticaz.
- Expositions. Chaque printemps et automne, le DEV propose des expositions d'artistes régionaux au Caveau des Vignerons, avec un vernissage.
- Balcons fleuris. Le DEV récompense les maisons les mieux fleuries en offrant des bons cadeaux à leurs habitants
- 1^{er} août. Organisation de la soirée patriotique dans une ambiance conviviale et festive pour toute la famille.
- Vente du raisin. Grâce à l'appui des vignerons de Chardonne, des bar-

quettes de raisin sont proposées à la vente pendant les vendanges. Un verre de vin vous est offert à cette occasion!

• **St-Nicolas**. Le 6 décembre, St-Nicolas et son pote Père Fouettard s'invitent sur la place Cendrillon pour offrir une surprise aux enfants et un verre de vin chaud aux parents!

...LE DEV, C'EST AUSSI:

Des concerts, des spectacles, des conférences, le balisage du sentier raquettes et diverses animations!



LE **DEV**, c'est vous!

DEVENEZ MEMBRE!

En contrepartie de votre cotisation annuelle, vous aurez le plaisir de participer à nos activités ainsi qu'à l'assemblée générale suivie d'un apéritif dînatoire.

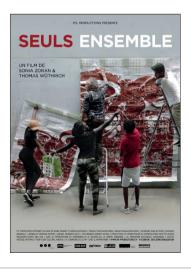
Nous avons hâte de vous rencontrer!

Cotisation annuelle: 30 CHF par personne / 50 CHF par couple

Inscriptions: info@chardonnemontpelerin.ch









Entraide Familiale

LA VIE DE LA COMMUNE



(Inconnu)



Pour vos dons:
Entraide familiale
Banque Raiffeisen
de la Riviera,
1804 Corsier-sur-Vevey

CH 03 8043 0000 0005 9416 0

OPÉRATION « ANGE DE NOËL » 2021

Grâce à vos dons et cotisations, l'ENTRAIDE FAMILIALE DE CHARDONNE-JONGNY a décidé, lors de la période de noël 2021, d'aider ceux qui sont dans le besoin, plus spécialement les enfants.

A une vingtaine d'entre eux, « **L'ANGE DE NOËL** » a pu exaucer leurs voeux !

Imaginez donc ces visages rayonnants où la magie de Noël a frappé pour émerveiller ces enfants!

Nous sommes tous des anges à chaque fois que nous aidons, c'est la magie de l'amour.

Un grand MERCI AUX DONATEURS de nos deux communes, sans votre soutien, nous n'y serions pas parvenus.

Mon souhait le plus cher est que « L'ANGE DE NOËL » puisse oeuvrer chaque année et que cela devienne une tradition!

Ruth Rinsoz présidente de l'ENTRAIDE FAMILIALE

Passport Vacances de Vevey et environs 2022

– N ous avons besoin de vous –

Connaissez-vous le Passeport Vacances de Vevey et Environs?

Nous proposons des activités sportives, de découvertes, créatrices et des excursions aux enfants de la région.

Pour en assurer la continuité, nous sommes à la **recherche de membres** pour renforcer notre comité. Si vous êtes motivés pour organiser les activités en début d'année, et pourquoi pas faire quelques accompagnements durant l'été, que vous soyez parents, étudiants, retraités, même pour quelques heures ce petit job est fait pour vous.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues dans nos rangs pour partager joies et plaisirs des petits et des grands.

Les membres du comité actuel se réjouis de collaborer avec vous.

LA VIE DE LA COMMUNE



Téléphone: 021 922.85.85

Mail:

in fo@passeport vacances.ch

Adresse: Conseil 17 à Vevey

Secrétariat ouvert les lundis et mercredis de 8h15 à 11h15

40e Edition

Le Passeport aura lieu durant les vacances d'été du 4 au 15 juillet et du 8 au 19 août.

Vous pourrez inscrire vos enfants dès le 1er avril durant 4 semaines. Nous proposons des activités créatrices ou sportives, des découvertes, et des excursions aux enfants de la région.

Pour assurer l'encadrement des participants durant les activités, nous sommes à la recherche de bénévoles. Vous avez une demi-journée ou plus à consacrer à notre association, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Passeport Vacances.

une Personnalité de la Commune x

IL ÉTAIT UNE FOIS...

YVETTE SCHOPFER
A COURU SON
PREMIER MARATHON
À 81 ANS À BERLIN....



Madame Yvette Schopfer

... puis a enchaîné avec celui de New York. Vivant au Mont-Pèlerin, elle a connu, petite, la guerre en Normandie. Yvette est plus jeune que jamais.

Le week-end avant notre rencontre, Yvette Schopfer avait disputé les 15 km de Kerzers, une course à pied très prisée qui ouvre la saison automnale. «Je m'étais fixée 2 heures. J'ai mis 2 heures et 23 secondes, il faisait très chaud, j'étais bien, j'y suis allée à mon rythme. J'étais drôlement contente à la fin.» Le week-end suivant, Yvette était inscrite au semi-marathon de Sarnen (Obwald), pour la huitième fois consécutive. «C'est organisé par Viktor Röthlin (NDLR. athlète suisse champion d'Europe de marathon) en personne. Autour du lac, on traverse plein de villages très fleuris, c'est impeccable.»

Des mordus aui écument les courses. il y en a plein. Mais la pétillante Yvette Schopfer, n'est pas une coureuse tout à fait comme les autres: elle a fêté ses... 84 ans le 2 décembre dernier. Dans pratiquement toutes les courses, elle est la doyenne. «Je suis la mami», rigole-t-elle, avec son humour, son art de ne jamais se prendre au sérieux. vive comme à 20 ans. « Mais vous avez quel âge?», c'est la question que me posent le plus souvent les spectateurs comme les coureurs. Je suis gâtée, les gens sont toujours très gentils avec moi. J'aime le contact et, dans les pelotons, tout le monde se parle, se tape sur l'épaule en se disant : « Vas-y. »

Modeste

Aussi alerte que modeste. Yvette n'est pas du genre à se vanter de ses exploits, «Ma voisine a découvert que ie faisais des courses en tombant sur un petit article dans le journal. Elle m'a félicitée en s'étonnant que je ne lui en aie jamais parlé avant. Ben non, je n'aime pas faire la maligne», sourit-elle.

Si cette ancienne employée de bureau court, s'adonne avec autant d'assiduité à la course, c'est parce que ça lui fait du bien, qu'elle aime ca, et pas par goût du défi. «Si vous restez sur le canapé à mon âge, vous attrapez mal partout. Il m'arrive de regarder la télé, mais seulement les bonnes émissions. Je déteste rester enfermée. encore plus depuis que j'ai arrêté de travailler. Quand je cours, je ne réalise pas mon âge. J'y vais tranquille.» Et d'ajouter, non sans une pointe de fierté: «L'autre iour, mon médecin traitant à Chardonne, bientôt retraité, 18

m'a présentée à sa remplaçante en lui disant: «Voilà Madame Schopfer, ma patiente la plus sportive.»

« Mon papa était si fier »

Yvette avait pas moins de 81 ans quand elle a couru son premier marathon, à Berlin. Elle était accompagnée,



comme toujours, par Jean-Marc, son époux, beaucoup plus jeune qu'elle. «Généralement, il y va à son rythme et m'attend à l'arrivée. Mais, là, comme c'était une première, il est resté avec moi. J'ai mis 6 heures 01, une fois la ligne franchie, j'étais sûre que j'étais la dernière quand Jean-Marc m'a dit de me retourner. Or, il y en avait encore beaucoup qui n'avaient pas fini. J'ai pleuré. J'aurais tellement voulu que mes parents soient là. Mon papa était si fier quand on ramenait des diplômes à la maison.»

Quelques mois plus tard, Yvette a enchaîné avec le plus mythique des marathons: New York et son ambiance à nulle autre pareille, sa plus belle expérience à ce jour, conclue en 5 heures 55, plus vite qu'à Berlin. « Tout le long du parcours, on est emporté par une foule qui vous encourage. Je n'ai pas senti le temps passer. Il y a des groupes de gospel, des gens qui tapent sur des casseroles. Si c'est possible, je repars direct.»

Sur le tard

Longtemps adepte du nordic walking, la marche rapide avec des bâtons. Yvette a démarré l'aventure de la course après un défi, voilà une dizaine d'années, «En assistant aux 20 km de Lausanne avec mon mari, je l'ai charrié en lui disant: «Et si on faisait la prochaine édition...» Pari tenu. Depuis, l'inusable championne a écumé tout ce qui se court à travers le pays: Morat-Fribourg,GP de Berne, course de Chaplin. Sans oublier l'étranger: Montréal, Paris, Madrid, Liverpool, en plus de Berlin et NY. En movenne, elle court trois fois par semaine. Avec Jean-Marc et leur parcours fétiche: «14 km au total et c'est assez raide par moment». sourit-elle. Et puis, Yvette ne raterait pour rien au monde, chaque mardi. à 14 heures 30, et quelle que soit la météo, son rendez-vous avec les «seniors de Coubertin», une vingtaine de retraités qui s'entraînent ensemble au bord du lac à Lausanne. « Tous des gamins», persifle Yvette. Ça fait du bien

d'être en groupe, de s'encourager, même si je leur répète souvent: «Allez-y, ne m'attendez pas.» Après, on va boire notre petit café au resto du tennis

Yvette Schopfer est née à Saint-Pierresur-Dive, en Normandie, dont elle a gardé un délicieux accent. Son père a tenu la fromagerie du village pendant quarante-deux ans. La famille était composée de six enfants, dont quatre vivent toujours. Pendant sa petite enfance, Yvette a connu la guerre et elle s'en souvient comme si c'était hier. «Caen. à 30 kilomètres de chez nous. avait été rasée par les bombardements. Au son de la sirène, on fonçait s'abriter dans les tranchées. Quand, à la Libération. les Américains sont entrés dans le village, l'un d'eux m'a pris sur son tank et une photo a été prise. Mais je ne l'ai jamais retrouvée, je le regrette toujours, aujourd'hui.»

En Suisse, elle a débarqué voilà une cinquantaine d'années aux Brenets,

dans les Montagnes neuchâteloises. avec son premier mari, dont elle a eu une fille. Elle y est restée douze ans, sans en garder un souvenir impérissable. «Mon mari travaillait comme mécanicien. Dans le village, on croisait toujours les mêmes gens au bureau. à l'épicerie, dans la rue, c'était un peu étouffant.» Par la suite, engagée dans une entreprise de La Tour-de-Peilz, elle a réalisé son rêve de vivre au bord du Léman. C'est là qu'elle a rencontré Jean-Marc, son deuxième mari qui. elle en rigole elle-même, a trente ans de moins qu'elle. «On est ensemble depuis trente-trois ans. dont vingtquatre ans de mariage.»

«Profiter du présent sans faire trop de projets surtout à mon âge», c'est ce que Yvette répond quand on lui demande quelle est sa philosophie de vie.

Bertrand Monnard

Journal Générations, 01.10.2021 copyright Sandra Culand / DR

Dans notre prochain numéro:

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain «Chardonneret»:

- Avenir
- Climat

Avez-vous trouvé de qui il s'agit?







LES INFOS UTILES

MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

ORDRE PUBLIC

Numéros d'urgence

Police 117 Feu 118

Urgences 144

Nos sites internet:

www.chardonne.ch www.dechetscerclecorsier.ch www.b-t-i.ch



A la suite de nombreuses plaintes d'habitants de la Commune concernant des chiens errants ou promenés sans être tenus en laisse, ainsi que de la problématique des excréments canins laissés tant sur le domaine public que sur le domaine privé, situation qui dégénère, il nous paraît important de rappeler les points suivants aux propriétaires de chiens:

Règlement général de police:

Article 27

Il est interdit de faire du bruit sans nécessité. Chacun est tenu de prendre toute précaution utile pour éviter de troubler la tranquillité et le repos d'autrui:

- De 22 heures à 6 heures, sur le territoire de l'ensemble des communes membres;
- En dehors de ces heures, au voisinage des hôpitaux, des cliniques et des lieux oû se déroule une cérémonie funèbre ou religieuse;
- Les jours de repos public, notamment en s'abstenant de tous travaux ou activités extérieures et intérieurs bruyants.

Article 46

Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher de:

- troubler la tranquillité et l'ordre publics, notamment par leurs cris;
- porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité d'autrui:
- créer un danger pour la circulation générale;
- importuner autrui.

Article 49

Il est interdit de laisser errer les chiens.

Tout chien errant doit être annoncé à la police et saisi pour être mis en fourrière.

Sur les voies publiques ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse, à moins qu'il ne soit suffisamment éduqué pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui, pour rester à proximité de son maître et pour répondre au rappel de celui-ci.

En localité, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse.

Article 50

Les personnes accompagnées d'un chien ou d'un autre animal sont tenues de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci de souiller ou d'endommager:

- 1. Les surfaces réservées à l'usage des piétons;
- 2. Les seuils et façades des bâtiments;
- 3. Les vasques, bacs, jardinières et autres objets de décoration placés sur les voies publiques et les places ouvertes au public.
- 4. Les espaces verts et décorations florales qui, appartenant tant à des collectivités publiques qu'à des particuliers, sont aménagés en bordure d'une place ou d'une voie publique sans en être séparés par une clôture.

Les personnes qui ramassent immédiatement les souillures déposées par leur animal dans les lieux susmentionnés ou aux endroits protégés par une prescription édictée par la Municipalité, en application du règlement de police, ne sont pas punissables.

Police Riviera effectue des contrôles et les contrevenants sont punissables.

La Commune de Chardonne comprend **219 chiens annoncés** et nous savons pouvoir compter sur leurs propriétaires pour que la situation s'améliore, même si bien évidemment tous ne sont pas concernés par ce rappel à l'ordre.

MOUSTIQUE TIGRE DANS LE CANTON DE VAUD

Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes non indigènes susceptibles de s'installer dans le canton en raison du changement climatique.

Il est déjà largement présent dans les pays voisins. En Suisse, il est installé au Tessin et a été récemment identifié en Suisse romande à Monthey et à Genève.



Pour freiner son installation dans le canton et ainsi limiter les risques en santé publique, la Direction générale de la santé a lancé un monitorage en 2019 et, dès l'été 2020, une campagne estivale de prévention dans les zones urbaines et périurbaines.

Nous vous rappelons que le site internet **www.moustiques-suisses.ch** est à disposition de la population pour s'informer sur le moustique tigre et signaler sa présence. Des informations sur le moustique tigre sont également disponibles sur la page cantonale

www.vd.ch/moustique-tigre

PRÊT DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

L'Entraide familiale de Chardonne-Jongny possède plusieurs lits électriques à disposition des habitants en cas de besoin.

Pour toutes informations: Mme Ruth Rinsoz / 076 822 51 94

Nous avons tous un être cher atteint dans sa santé ou son autonomie.

Nous voulons tous lui offrir le meilleur.

Mais nous ne pouvons pas toujours être à ses côtés 24 heures sur 24.

ASANTE SANA VOUS AIDE À ÉPAULER VOS PROCHES

Avec leurs partenaires, nos équipes proposent **24 heures sur 24** une large gamme de prestations:

- SOINS soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, soins en santé mentale, soins pédiatriques
- AIDE PRATIQUE ergothérapie, moyens auxiliaires, Secutel, repas à domicile, transports adaptés, aide au ménage





ASANTE SANA

l'association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Av. du Casino 26, 1820 Montreux

Tél. 021 925 09 10 www.asantesana.ch

COMMUNNE DE CHARDONNE



La Municipalité a le plaisir de vous proposer une souscription des quatre différents vins de la réserve communale.

Particulièrement gâté par la nature, trois magnifiques millésimes selon les cépages sont disponibles:

le Chasselas en 2021

le Gamay en 2020

le Merlot en 2020

le Doral en 2021

Renvoyez-nous le bulletin de commande qui vous parviendra en tout-ménage dans votre boîte aux lettres. Après la réception de votre paiement, la livraison de votre vin se fera à la cave communale, le **jeudi 9 juin 2022** de **17h** à **19h**.

VINS DE LA RECOLTE COMMUNALE



